



EUROPAN 14 EUROPAN ITALIA

c/o Consiglio Nazionale Architetti PPC
Via Santa Maria dell'Anima 10, 00186 Roma – IT
t +39 06 622 89 030 // f +39 178 22 63 924
info@europan-italia.eu
www.euopan-italia.eu
10h-14h, mardi et jeudi (sur rdv)

SECRETARIAT NATIONAL Rosalia Marilia Vesco, architect, Secretary

COMPOSITION DU COMITÉ NATIONAL

Président Livio Sacchi (acting), representative for the OAR (Order of Architects PPC in Rome and Province)

Membres Virginia Giandelli, Vice-President, CdIE coop – Centre for European enterprise, cooperative company
Lilia Cannarella, representative for CNAPPC – National Council of Italian Architects, Planners, Landscapers and Curators
Eliana Cangelli, representative for the OAR – Order of Architects PPC in Rome and Province
Alfio Tomasello, representative for S.T.A. Progetti srl (society for environmental transformation)

Comité scientifique national

Coordinator: Rosalia Marilia Vesco, architect, national secretary of Europán Italia.
Livio Sacchi, architect, Professor of Architectural Design at the Faculty of architecture in Pescara
Mauro Saito, architect and urban planner
Virginia Giandelli, Vice-President, CdIE coop – Centre for European enterprise, cooperative company
Tommaso Dal Bosco, Head of Department for Urban and Territorial Development IFEL – Institute for Finance and Local Economy, ANCI Foundation – National Association of Italian Cities

Membre du Conseil européen

Virginia Giandelli, Vice-President, CdIE coop – Centre for European enterprise, cooperative company

SITES ET PRIX DISPONIBLES

1 site: Cuneo
2 prix : 1 lauréat et 1 mentionné
mentions spéciales

PUBLICITÉ DU CONCOURS EUROPEAN 13

“Edilizia e Territorio”, supplément national de “Il Sole 24 Ore”, le “Giornale dell’architettura”, “Edilizia Popolare” et divers journaux locaux. Réseau d’architectes italiens, magazines et site web spécialisés.

EXERCICE DE LA PROFESSION POUR LES ARCHITECTES ÉTRANGERS

En ce qui concerne la procédure de réalisation, tous les professionnels (italiens et citoyens ou non de l’UE) sont invités à consulter les lois nationales relatives aux contrats publics de services.

La reconnaissance des titres étrangers (CEE ou non) a pour but l’inscription aux différents Ordres, selon l’application des Directives 85/384 / CEE, 85/ 614 / CEE, 86/17 /CEE et des règles 89 /48/CEE.

Les demandes de reconnaissance doivent être adressées au Ministère des Universités qui, après consultation des Ministres des Affaires Étrangères et de la Justice, doit obtenir en retour l’avis du Conseil National Universitaire et du Conseil National des Architectes (CNAPPC), avant, finalement, d’adopter un décret de reconnaissance pour chaque diplôme.

Une fois le décret interministériel promulgué, l’Ordre enregistre l’architecte dans son tableau ordinaire si ce dernier réside en Italie, ou dans un tableau spécial s’il ne fait qu’exercer en Italie.

Les architectes qui, à l’époque de la directive de 1985, s’étaient déjà qualifiés et / ou exerçaient déjà leur profession avant l’année universitaire 1987 / 1988, n’ont aucune exigence particulière à satisfaire, car leurs diplômes sont déjà reconnus à titre intérimaire par la directive elle-même. Ils doivent simplement s’adresser directement à l’Ordre. L’Ordre et le CNAPPC (art. 10) sont tenus de fournir aux architectes d’autres pays l’information sur la législation et la déontologie régissant la profession, et concernant toute formation linguistique que les architectes étrangers seraient amenés à suivre pour exercer en Italie.

La directive 2005/36/CEE gouvernant la reconnaissance mutuelle de la qualification architecturale et la directive 2006/100/CEE ajustant les directives au sujet du mouvement libre des personnes après l’accession à la Communauté européenne par la Bulgarie.

MIUR: www.miur.it/0002Univer/0052Cooper/0069Ricono/0359Il_ric/index_cf2.htm

CNAPPC: www.awn.it/AWN/Engine/RAServePG.php/P/26121AWN0905

RÉALISATIONS

European 1

1- **Matera** – Mauro Saito. 30 logement pour E.P.E.R. Matera.

2- **Favaro Veneto** (Venezia) – Ruggero Lenci, Nilda Valentin. 18 logements pour COIPES.

3- **Vigevano** – Piero Ostilio Rossi, Daniela De Luca, Flavia Emilia Ferrone, Andrea Gnecco, Angelo Maria Mari, Stefania Montagna. 20 logements pour l’Institut Autonome du Logement Social de Pavie (IACP).

4- **Gorizia** – Massimo De Paoli, Roberto Petruzzi. 25 logements pour l’ARER de Gorizia

5- **Prato** – Massimo Guidi, Emilio Sacchini, Roberto Verdelli i. 32 logements pour CO.FOR srl et la Ville de Prato.

6- **Brescia** – Fabrizio Veronesi, Maria Alborghetti, Brunella Guizzi, Angiolino Imperadori, Alberto Platto, Valerio Vitali. Réhabilitation de 11 logements pour l'ATER de Brescia.

7- **Savona** – Mario Mallucci, Franco Fatati. 32 logements pour l'ACP de Savona.

European 2

1- **Carrara** – Daniela De Luca, Flavia Emilia Ferrone, Claudia Gioia, Andrea Gnecco, Angelo Maria Mari. Ancien hôpital Saint-Jacques. 12 logements, ateliers, Cybercafé et auditorium pour l'ATER de Carrare.

2- **Prato** – Ruggero Lenci, Nilda Valentin. Prato. 32 logements pour l'ATER de Prato.

European 3

Quarrata

Jarmo Raveala, Jorma Tissari, Lauréat. Emanuela Curtoni, Group Cliotraat, Mentionné. Plan d'aménagement sur le site en compétition, conjointement avec deux équipes mention spéciale. Pour la ville de Quarrata, la réalisation d'un musée du design. Le Lauréat (J. Raveala, J. Tissari) a réalisé un musée du Design pour la ville de Quarrata. Le Mentionné (E. Curtoni, Group Cliotraat) a réalisé une bibliothèque municipale multimédia et de locaux administratifs, réalisation d'espaces publics (place piétonne, terminus de bus, espaces verts, promenade).

European 4

Firenze – Ignacio de Viar. Études de création urbaine sur le site en compétition, pour la ville. Commande de la réalisation d'espaces publics (place piétonne, espaces verts, promenade) et services.

European 5

Ancona

Cherubino Gambardella, Giulia Bonelli, Pietro Caliendo, Lorenzo Capobianco, Simona Ottieri, Riccardo Rosi, Marco Zagaria. Commande de 15 logements pour la ville.

Roberto Angeloni, Stefano Lo Parco, Matteo Verzolini. Commande de 15 logements pour la ville.

European 6

1- **Seregno**

Sabrina Cantalini, Gianluigi Mondaini, Gianpaolo Roscani, Silvia Santini, Giuseppe Troccoli, Lauréat. Commande pour la restauration de la Fondation Ronzoni et maisons d'habitation.

Andrea Galbiati, Daniela Formenti, Mention honorable. Commande pour la réalisation d'espaces publics.

2- **Forlì** – Vincenzo Calabrese, Marco D'Annunziis, Lauréat. Commande pour une gare d'autobus sur l'emprise de la gare ferroviaire.

3- **Frascati** – Valeria Sassanelli, Antonella Campofredano, Mentionné. Commande de maisons d'habitation dans le vieux quartier de la prison.

European 7

Pescara – Luigi Coccia, Isabella Cipolla, Carlo Di Gregorio, lauréat. Réhabilitation du site de l'ancien incinérateur. Procédure de vérification.

European 9

Firenze – Federico Bargone, Francesco Bartolucci, Francesca Ascione, Valentina Castegini, Mauro Di Criscenzo, Zeldia De Ruvo, Lauréat. Première étape pour préparer une commission pour une étude urbaine des espaces publics et des services.

European 13

Molfetta – Nicola Dario Baldassarre, Pasquale Cipri, Salvatore Dentamaro, Nicoletta Faccitondo, Andrea Salvatore, Margherita Valente, Lauréat. Barbara Piona Dottore, Josep Ninou Carmona, Luis Julio Pareda Arias, Ferran Viladomat Serrat, Lauréat. Serafino Fioriello, Maria Concetta Buquicchio, Loiacono Lorenzo, Mention spéciale. Première étape de masterplan. Deuxième étape : attribution de parcelles aux équipes par la commission municipale pour un projet définitif.